



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E59317

VALABLE JUSQU'AU 11/09/2024

ÉDITÉ LE 09/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/11/2000
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 31/12/2015
381 150

Raison sociale : CASTELLANI

ZI DES MOULIERES
52600 CHALINDREY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAUMONT 312031800

Siret : 312 031 800 00021

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4407152

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1 283848

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1 283848

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2023

Téléphone : 03 25 84 03 53
Portable :

Fax :

Site Internet : www.castellani-btp.fr

E-mail : contact@castellani-btp.fr

Responsabilité légale :
CASTELLANI ALEX GÉRANT

Effectif moyen : 47 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	12/09/2020
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	12/09/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE REIMS
9 RUE ROLAND COFFIGNOT
51100 REIMS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.